

L'association **Al Masriya** a le plaisir de proposer une nouvelle saison de cours hebdomadaires de danses orientales de septembre 2018 à juin 2019.

Rentrée les 17 et 20 septembre 2018

HORAIRES ET NIVEAUX 2018-2019

Lundi	Jeudi
19h30-20h30 Niveau 1	19h-20h Niveau 1
20h30-21h30 Niveau 2	20h-21h Niveau 2&3

LIEU DES COURS :

École La Passerelle : 20 rue de la tour d'Auvergne, 44200 Nantes	École 1-a-DANCE : 10 bd Auguste Péneau 44300 Nantes
--	---

TARIFS

Un cours d'essai est offert pour les nouvelles élèves. L'inscription induit l'acceptation du règlement intérieur.

	Adultes	Adultes*	Ados (-18 ans)
Inscription annuelle	230€	215€	180€
1er trimestre	120€	120€	120€
2è ou 3è trimestre	90€	90€	90€
1 cours à l'unité	12€	12€	12€

- *Tarif réduit pour étudiant, Rmiste, chômeur (sur justificatif), élève saison 2017-2018.
- Réduction de -20% pour une inscription à un 2e cours hebdomadaire ou pour un 2e membre de la même famille résidant à la même adresse (réduction appliquée sur le tarif le plus bas).

Règlement par chèque à l'ordre « **Al Masriya** » à fournir avec le bulletin d'inscription complété et les justificatifs pour le tarif réduit.

Modalités d'inscription

On donnera priorité aux dossiers complets et aux inscriptions à l'année.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Vous pouvez payer à l'année ou au trimestre mais tous les chèques doivent être déposés lors de l'inscription. Les chèques sont débités le 5 de chaque mois.

Bulletin d'inscription

VEUILLEZ REMPLIR LE BULLETIN EN LETTRES CAPITALES.

NOM:.....PRENOM:.....

ADRESSE:.....

.....

PORTABLE : __/__/__/__/__/__/__/__/__/

E-MAIL :

J e s o u s s i g n é **p è r e / m è r e d e**

..... **autorise mon enfant à pratiquer la danse orientale. Entourez**

votre choix:

Lundi 19h30 : Niveau 1	Jeudi 19h : Niveau 1
Lundi 20h30 : Niveau 2	Jeudi 20h : Niveau 2&3
Adresse : 20 r de la tour d'Auvergne	Adresse : 10 bd Auguste Peneau

	Adultes	Adultes*	Ados (-18 ans)
Inscription à l'année	230€	215€	180€
1er trimestre (12 cours)	120€	120€	120€
2è ou 3è trimestre (9 cours)	90€	90€	90€
1 cours	12€	12€	12€

* Tarif réduit pour étudiant, Rmiste, chômeur (sur justificatif), élève saison 2017-2018.

Règlement :euros

Nombre de chèques :

Je certifie ne pas me connaître de contre indications de santé à la pratique de la danse orientale et décharge de toute responsabilité l'association Al Masriya en cas de problèmes physiques survenant dans le cadre des activités de l'association.

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur.

Fait à.....Le.....

Signature de l'élève(ou de son représentant légal) :

Règlement intérieur de l'association

Le présent règlement est réputé lu et approuvé par l'élève à la signature du bulletin d'inscription. L'inscription à toute activité implique l'acceptation sans restriction du règlement. L'inscription est définitive et nominative à réception du chèque, et aucun remboursement ne sera possible. Néanmoins l'élève peut bénéficier d'un avoir sur les autres activités de l'association (stages, spectacles...) sur présentation d'un certificat médical pour le temps d'inactivité.

Les élèves ne peuvent en aucun cas intervenir sur un événement, quel qu'il soit, sous le nom de l'association sans l'autorisation préalable des membres du Bureau.

L'association a souscrit une assurance « Responsabilité Civile » qui couvre uniquement les dommages qu'un élève pourrait occasionner à autrui. Si l'élève se blesse seul, il ne pourra être indemnisé que s'il a souscrit à titre personnel une assurance responsabilité civile individuelle accidents. Chaque élève doit veiller à ses effets personnels. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels dans les vestiaires ou dans les salles.

En ce qui concerne les cours

Un cours d'essai est accordé en début d'année avant inscription définitive. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. L'association se réserve le droit d'annuler un créneau si l'effectif est insuffisant. Les élèves sont priés de se présenter avec une tenue adaptée: caleçon, débardeur, foulard sur les hanches...pas de chaussures de ville dans la salle. La ponctualité est de rigueur pour un déroulement adéquat des cours. Les élèves doivent respecter les locaux fournis et le matériel fourni.

En ce qui concerne les stages

L'inscription prend effet à la réception du règlement. Néanmoins, l'encaissement se fera le jour du stage. Le stagiaire doit être apte à participer à l'activité proposée. Une déclaration sur l'honneur leur sera demandée. Tout stage commencé est dû. L'association se réserve le droit d'annuler un stage si l'effectif est insuffisant.

En ce qui concerne le droit à l'image

L'association se réserve le droit de photographier et/ou de filmer l'élève lors de tous types d'activités organisées par l'association (cours, stages, spectacles...et toute autre activité) et à exploiter ces images dans un but non lucratif, image sur tous les supports et en tous formats, insérés ou non dans les documents audiovisuels, informatiques, multimédia, site web internet, éditions graphique sous toutes ses formes, etc. Les prises de vues ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication internet et externe de l'association, pour ses besoins de formation ou d'information du public sur ses activités.

L'association se réserve le droit de diffuser les images de ses élèves par les différentes voies possibles, en particulier sur son site internet. Les élèves ne disposent pas du droit d'exploiter ni de diffuser les images d'autres élèves ou professeurs sur des sites tels que facebook ou encore des blogs sans l'autorisation des personnes présentes sur la photo.